



**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine  
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

**TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE - CONTACTOLOGIE**

**UE 4.1**

<b>Catégorie : Paramédicale</b>	
<b>Section: Orthoptie</b>	<b>Sous-section / Finalité / option : Néant</b>
Implantation : HELB Ilya Prigogine : Campus Erasme – HE Vinci : Site Parnasse ISEI – Institut Ilya Prigogine : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02/560 29 18	
Cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2  Bloc d'études : 2 Situation dans la formation : <input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> quadrimestre <b>X 2<sup>ème</sup> quadrimestre</b>  Niveau du cadre européen des certifications :	Unité d'enseignement pré-requise : <del>oui</del> - non  Unité(s) d'enseignement co-requise(s) à cette UE :  Volume horaire/an : 40 heures Nombre de crédits ECTS : 5 Obligatoire ou optionnel : <b>obligatoire</b> Langue d'enseignement : <b>français</b> Langue d'évaluation : <b>français</b>
<b>Respon</b> Niveau 6 <b>P'UE :</b> V. Zaudig	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Enseignement clinique : contactologie : V. Zaudig Laboratoire : contactologie : C. Kaczmarek et J. Koubaa

**CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :**

En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétences :**

- 3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives:
- 4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes
- 6- Pratiquer les activités spécifiques au domaine orthoptiste:

**Compétences et capacités :**

- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique.
- 4.1 Identifier la situation,
- 4.2 Collecter l'ensemble des données,
- 4.3 Établir la liste des interventions adaptées aux besoins,
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées,
- 6.1 Identifier et évaluer une problématique orthoptiste
- 6.2 Établir un rapport technique qui synthétise les informations pertinentes et propose un projet d'intervention
- 6.4 Mettre en œuvre des activités de prévention.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX

Au terme de l'unité d'enseignement « **travail interdisciplinaire – contactologie** » l'étudiant sera capable

- d'exercer les capacités techniques nécessaires pour définir l'état de réfraction d'un patient adulte ;
- d'appliquer les connaissances de base en contactologie ;
- de mettre en œuvre les habiletés pratiques et les comportements professionnels nécessaires à la conduite d'une réfraction et d'une adaptation en lentilles de contact.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*sur base d'une situation exemplative issue de la pratique professionnelle de l'orthoptiste, en disposant du matériel approprié, dans le respect des règles d'hygiène et d'asepsie,*

- de procéder à une évaluation de l'œil et de ses annexes permettant l'adaptation optimale en lentilles de contact et de justifier ses choix ;
- d'appliquer les méthodes de calcul de la compensation en fonction de la distance verre/œil ;
- de déterminer la correction et le choix du type de lentilles en fonction des paramètres visuels du porteur ;
- d'expliquer, en fonction d'un type de lentille, la méthodologie à respecter pour manipuler des lentilles, mesurer les paramètres et déterminer la géométrie, entretenir et stocker les lentilles et l'étui ;
- d'élaborer un « dossier patient » pouvant être utilisé par tout autre professionnel.

## CONTENU SYNTHETIQUE

L'étudiant sera capable :

*sur la base de situations exemplatives issues de la pratique professionnelle de l'orthoptiste, en disposant du matériel approprié, dans le respect des règles d'hygiène et d'asepsie,*

**Enseignement clinique : contactologie :**

- de s'exercer :
  - au calcul de la compensation en fonction de la distance verre/œil ;
  - à la détermination de la correction et du choix du type de lentilles en fonction des paramètres visuels du porteur ;
  - à expliquer la méthodologie à respecter en fonction d'un type de lentilles : mesure des paramètres, détermination de la géométrie, manipulation, entretien et stockage ;
  - à l'élaboration d'un « dossier patient » pouvant être utilisé par tout autre professionnel.

**Laboratoire : contactologie :**

- de s'exercer :

- à déterminer l'acuité visuelle du patient ;
- à effectuer la réfraction ;
- à réaliser des biométries et biomicroscopies et à collecter les informations nécessaires à l'équipement en lentilles de contact ;
- à mener les différentes opérations préalables à l'élaboration d'un plan d'adaptation de lentilles ;
- à appliquer les principes de manipulation et d'entretien des lentilles de contact dans toutes les phases de travail ;
- à sélectionner le système d'entretien en fonction du type de lentilles ;
- à réaliser l'entretien en tenant compte de la procédure, des étapes et des limites du système ;
- à expliquer la manipulation des lentilles et les règles d'hygiène au patient (pose, retrait, recentrage, entretien,...).

### **METHODES D'APPRENTISSAGE**

#### **Enseignement clinique : contactologie**

- Savoir calculer l'influence du vertex
- Détermination de l'amétropie et de la lentille en fonction de paramètres mesurés
- Justifier les choix de la lentille en fonction des paramètres et des produits d'entretien
- Elaboration d'un dossier de suivi

#### **Laboratoire : contactologie :**

##### *Manipulations :*

- des instruments utiles à l'adaptation des lentilles de contact
- des produits d'entretien des lentilles de contact
- des lentilles de contact

### **SUPPORTS DE COURS**

<b>Support</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>En ligne**</b>
<b>Enseignement clinique : contactologie :</b>		
Notes type power point Articles professionnels	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Laboratoire : contactologie :</b>		
Notes type power point	<b>X</b>	<b>X</b>

### **MODALITES D'EVALUATION**

- **Type d'évaluation :**

#### **Enseignement clinique : contactologie :**

##### **1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> session :**

Evaluation certificative composée de questions ouvertes et/ou de QCM.  
Evaluation écrite (ou en ligne en fonction d'une éventuelle évolution sanitaire)

#### **Laboratoire : contactologie :**

##### **1<sup>ère</sup> session :**

Evaluation continue et réalisation d'un portfolio des apprentissages (réalisation du dossier patient)  
Evaluation écrite (ou en ligne en fonction d'une éventuelle évolution sanitaire)

## 2<sup>ème</sup> session :

Evaluation pratique des apprentissages en laboratoire : réalisation de manipulations imposées dans un temps imparti.

Evaluation écrite (ou en ligne en fonction d'une éventuelle évolution sanitaire)

- **Evaluation spécifique de l'Unité d'Enseignement :**

Pour une UE comportant n activités d'apprentissage dont les notes sont toutes supérieures ou égales à 10/20 :

$$N_{UE} = \frac{\sum_{i=1}^n C_i N_i}{\sum_{i=1}^n C_i}$$

$N_i$  = note de l'activité d'apprentissage i ;

$C_i$  = coefficient de pondération de l'activité d'apprentissage i

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de l'activité d'apprentissage la plus basse.

Toute activité d'apprentissage non présentée par l'étudiant entraînera l'annulation de l'octroi des crédits de l'unité d'enseignement concernée.

- **Pondération spécifique à l'UE «»:**

**Enseignement clinique : contactologie : 1**

**Laboratoire : contactologie : 1**

## **SOURCES DOCUMENTAIRES**

### **Enseignement clinique : contactologie :**

Utilisées par l'enseignant :

BARTHELEMY, B. (2004) et THIEBAUT, T. *Contactologie*. LAVOISIER  
BARTHELEMY, B. et GUILLON. M. *Cours de contactologie*. CLM EDITEURS  
ROTH, H-W. Et ELIE (2005) *Complications des lentilles de contact*. MASSON

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

BARTHELEMY, B. (2004) et THIEBAUT, T. *Contactologie*. LAVOISIER  
BARTHELEMY, B. et GUILLON. M. *Cours de contactologie*. CLM EDITEURS  
ROTH, H-W. Et ELIE (2005) *Complications des lentilles de contact*. MASSON

### **Laboratoire : contactologie :**

Utilisées par l'enseignant :

EFRON, N. (2002). *Contact Lens Complications*. Butterworth Heineman .

F., M. (2009). *Les lentilles de contact*. Masson.

SPEEDWELL, A. J. (2019). *Contact Lenses*. ELSEVIER.

Bernard Barthélémy et Thérèse Thiébaud (2004) *Contactologie*. LAVOISIER

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

EFRON, N. (2002). *Contact Lens Complications*. Butterworth Heineman .

F., M. (2009). *Les lentilles de contact*. Masson.

SPEEDWELL, A. J. (2019). *Contact Lenses*. ELSEVIER.

Bernard Barthélémy et Thérèse Thiébaud (2004) *Contactologie*. LAVOISIER

<https://www.clspectrum.com/>

<http://www.netherlens.com/>

<https://www.contaguide.com/>

\* Définitions:

Article 15. - § 1<sup>er</sup> du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

[http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116\\_091116.pdf](http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf) , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

\*\*Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).